

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (N° 2014 A 2090)

La STEG se propose de lancer un Appel d'offres international a procédure simplifiée N° 2014 A 2090 pour :

L'ACQUISITION DE MATERIEL DE SIGNALISATION ET DE CHANTIER.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppes cachetées par voie postale en recommandée ou par rapid poste ou déposées au BOC de la STEG contre décharge au plus tard le **Judi 08 Janvier 2015 à 9h00** à l'adresse suivante:

Monsieur le Président de la Commission des Achats Généraux (DAG)
de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
38 Rue Kemal ATATURK-1021 Tunis

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2014 A 2090 : « ACQUISITION DE MATERIEL DE SIGNALISATION ET DE CHANTIER »

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

1. Pour les soumissionnaires étrangers

- Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire (originale).

2. Pour les soumissionnaires locaux

- Un certificat d'affiliation à la CNSS (copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur (original).

Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale).

3. Pour les soumissionnaires locaux et étrangers :

- une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq (5) ans (originale).
- Une déclaration sur l'honneur spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation (original) .
- Extrait du registre de commerce ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résidents en tunisie.

- Un cautionnement provisoire d'un montant de:

Postes	Désignation	Caution de soumission
1.1 1.2 1.3	ELINGUE EN SANGLE 1M ELINGUE EN SANGLE 2M ELINGUE EN SANGLE 3M	150
2	BANDEROLE ROUGE DE DELIMITATION DANGER DE MORT	100
3.1 3.2	PANCARTE DE CONDAMNATION D'UN APPAREIL DE COUPURE C11 PANCARTE DE CONDAMNATION D'UN APPAREIL DE COUPURE C12	sans caution
4	COUTEAU D'ELECTRICIEN	200
5	RUBAN DE BALISAGE ROUGE SUR TOURET DE 20 M	500
6	AFFICHE AM20" SOINS AUX ELECTRISES	Sans caution
7	PANCARTE RISQUE D'ELECTROCUTION T 10"	Sans caution
8	FANION TRIANGULAIRE DE MISE A LA TERRE	Sans caution
9	RUBAN DE SIGNALISATION DE CHANTIER RETRO-REFLECHISSANT DE 50M	600

Conformément au cahier des charges. L'absence de la caution provisoire, entraîne d'office la nullité de l'offre, ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges.

La validité des offres sera de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première publication du présent communiqué, du lundi au vendredi de 8h15 à 11h00 et de 14h00 à 15h30 et ce auprès de la Direction des Affaires Générales (DAG) :

STEG – DAG / DP.APPROVISIONNEMENTS COMMUNS
Bâtiment B - 3^{ème} Etage, 38 Rue Kemal ATATURK – Tunis - TUNISIE
Tel : (216) 71 341 435 - poste 4509 – FAX : (216) 71 334 712

Les intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 70 Dinars non remboursables en espèces ou par virement bancaire au compte courant STEG sur ATB :

0100 1020 110 403 194 153

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il ya lieu de rappeler le numéro de l'appel d'offres.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retirés le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers n'est pas publique.